

		AIDES ET DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN POLYNESIE FRANCAISE	
DISPOSITIF	SECTEURS ELIGIBLES	PRESENTATION - CONDITIONS	INSTRUCTION
AIDES A L'INVESTISSEMENT			
Aide au développement des pensions de famille	Hébergement Touristique classé (pension de famille, hébergement chez l'habitant)	Création, rénovation, extension : plafond 10 MXPF. Taux d'intervention de 40% Tahiti, Moorea et Bora Bora, 50% IISLV sauf Bora Bora, 60% pour les autres îles. Activités de loisirs : plafond 5 MXPF Taux d'intervention de 40% Tahiti, Moorea et Bora Bora, 50% IISLV sauf Bora Bora, 60% pour les autres îles Mise en conformité : plafond 1,5 MXPF. Taux d'intervention 50% quelle que soit la zone	SERVICE DU TOURISME Immeuble PAOFAI, bâtiment D, 1er étage Tél : 40 47 62 00 Email : sdt@administration.gov.pf https://www.service-public.pf/sdt/exploiter-un-etablissement-hebergement-2/pension-de-famille/aides-pension-de-famille/
ACPR Aide à la création et à la revitalisation des Petits Commerces et des Restaurants	Commerces de biens ou services de proximité sédentaires (Magasins, restauration , ...)	Surface de vente ou de restauration < à 150 m² (Véhicules de restauration non éligibles)-aménagements extérieurs clientèle dont PMR, signalétique, façades, vitrines, aménagements intérieurs (revêtement, hygiène, éclairage, climatisation, ...) équipements et mobilier d'exposition. Montant Maximal : 50 % dépenses éligibles HT Plafonné à 5 M XPF Demande en ligne possible	DGAE - DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES Fare Ute Bâtiment des Affaires Economiques (1er étage) Tél.40 50 96 36 / 40 50 97 88 Email : secretariat.dgae@administration.gov.pf https://www.service-public.pf/dgae/aides/
AEPE Aide à l'Équipement des Petites Entreprises	Entreprises physiques ou morales de droit privé siégeant en Polynésie française,	Artisanat, Transformation, Apiculture, Prestataires de service, Economie numérique, Economie circulaire, Agroalimentaire durable. Aménagement des locaux, Acquisition d'équipements neufs spécifiquement dédiés à l'activité. Montant Maximal : 50 % dépenses éligibles HT Plafonné à 3 M XPF Demande en ligne possible	
AIJD Aide à l'installation des jeunes diplômés	Personnes de nationalité française et âgées de moins de 35 ans titulaires de diplômes Bac+5	L'aide est au plus égale à 30 % des investissements projetés toutes taxes comprises, dans la limite d'un plafond de 6 000 000 F CFP. Demande en ligne possible	
FA'ATI'A Aide à la création ou la reprise d'activité	Production, Négoce et service hors professions libérales et assimilées	Demandeur d'emploi inscrit au SEFI. Non Immatriculé au RCS. Nature : Prime à l'investissement de 500 000 XPF. Aide dégressive : 1ère année : 90 000 F CFP/mois 2ème année : 60 000 F CFP/mois 3ème année : 30 000 F CFP/mois Majoration jusqu'à 20 000 F CFP possible en fonction de la zone ou de l'activité exercée L'aide ne peut être accordée qu'une seule fois à un même bénéficiaire.	SEFI - SERVICE DE L'EMPLOI Rue Tepano Jaussen Tel : 40 46 12 12 Email : cace.sefi@administration.gov.pf https://sefi.pf/faatia-aide-a-la-creation-ou-la-reprise-dactivite/
DAAT Aide à la création ou à la reprise d'une activité d'artisanat traditionnel	Pour les bénéficiaires du volet 1 phase 2 « pré-installation », qui disposent d'une patente	Le bénéficiaire doit maintenir l'activité artisanale pendant au moins 2 ans après cet accompagnement Attribution par le service de l'artisanat traditionnel, dans la limite du budget disponible Signature d'une convention entre le bénéficiaire et le service de l'artisanat traditionnel Indemnité mensuelle de 50 000 Fcfp par mois pendant 1 an versée au bénéficiaire.	SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL Tél : 40 54 54 00 Email : secretariat.art@administration.gov.pf https://www.service-public.pf/art/artisans/
DAD Dispositif d'Aide au Digital	Pour les personnes physiques résidant en PF ou les personnes morales de moins de 20 salariés	3 aides distinctes : 1/ L'Aide à la transformation digitale : vient en soutien aux sociétés justifiant de 3 années d'existence qui souhaitent faire évoluer leur entreprise en intégrant des technologies digitales dans leurs activités et processus de fonctionnement pour en accroître les performances économiques ou la portée de leur marché. 2/ Développement de startups, entreprises innovantes, présentant un fort potentiel de croissance, et utilisant de nouveaux procédés et de nouvelles technologies. 3/ Soutien à l'amorçage des startups numériques : cette aide s'adresse aux jeunes entreprises ayant une existence légale et un projet d'entreprise qui s'appuie sur le développement d'un produit ou d'un service numérique à forte valeur ajoutée.	DGEN - DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE 1er étage Immeuble Toriki - Papeete – TAHITI – Polynésie française Tél : 40 54 48 60 Email : contact@dgen.gov.pf https://www.service-public.pf/dgen/dispositif-daide-au-digital-dad/
AID Aide à l'Inclusion Digitale	Entreprises en Polynésie créées depuis 3 ans minimum disposant de locaux fixes	Elle a pour objectif de rendre les outils et ressources du numérique accessibles à chaque individu, principalement l'Internet. - Dépenses liées aux équipements et installations nécessaires au raccordement Internet : 300 KXPF max. - Dépenses relatives à l'achat de matériel informatique : 400 XPF max. Demande en ligne possible	
ACI Aide à la Connexion à Internet	Personnes physiques non-salariées, exerçant sous forme d'entreprise individuelle ou Personnes morales, à jour de leurs obligations fiscales et sociales	Cofinancement des frais relatifs aux dépenses liées aux équipements et installations nécessaires au raccordement Internet des PME. Montant Maximal : 200 KXPF ne pouvant excéder 70% des dépenses éligibles Demande en ligne possible	
AFA Aide à la Filière Agricole	Secteur agricole - agrotransformateurs	Pour le secteur agricole (carte CAPL) / Pour les transformateurs (patente CCISM) Type 1 -acquisition de petits matériels agricole et d'agro-transformation Type 2 -Investissement en équipements agricoles et d'agro-transformation Type 3 - Conception d'aménagement foncier Type 4 - Réalisation d'aménagement foncier Type 5 -Aides aux installations d'élevage Type 6 - Création ou renouvellement de productions agricoles Type 7 -Aides à la plantation et à la production Type 8 - Aides au développement des cocoteraies Type 9 - Réalisation d'actions marketing Type 10 - Expertises ou projets « qualité » Type 11 - Réalisation d'analyses ou expertises technico-économiques de l'exploitation (30 à 80% d'aide sur l'investissement éligible selon le type d'aide et la filière pour un montant variant de 250 000 à 25 millions FCP) avec un délai d'instruction de 3 à 6 mois	DAG - DIRECTION DE L'AGRICULTURE PIRAE - rue Tuterai Tane - route de l'hippodrome Tél : 40 42 81 44 Email : direction.dag@administration.gov.pf https://www.service-public.pf/dag/aides/
Aides à la Pêche	Pêche, Dotation au Développement de la Pêche Lagonaire	Acquisition d'embarcation, de matériaux de construction d'embarcation... pour les titulaires de carte professionnelle de pêche	DIRECTION DES RESSOURCES MARINES Fare Ute - Immeuble Le caill - 2ème étage. Tél : 40 50 25 50 Email : secretariat.drm@administration.gov.pf
AIDES A L'EMPLOI			
TIAMA CDI aidé	Toute entreprise de droit privé ayant un numéro Tahiti	Le TIAMA a pour objet de favoriser l'entrée sur le marché du travail des personnes sans emploi embauchées en contrat à durée indéterminée d'une durée minimale de quatre-vingts heures par mois, par une prise en charge forfaitaire du salaire. Prise en charge conditionnelle variant de 60.000 F CFP/mois à 100.000 F CFP/mois	SEFI - SERVICE DE L'EMPLOI Rue Tepano Jaussen Tel : 40 46 12 72 Email : entreprises.sefi@administration.gov.pf www.sefi.pf https://sefi.pf/reforme-des-mesures-daide-a-lemploi-m+D7ae/
TIATURI AO	Toute entreprise de droit privé ayant un numéro Tahiti	Permet de découvrir ou vérifier un projet professionnel en confrontant ses représentation du métier avec la réalité de l'entreprise; Durée : 2 semaines. Non indemnisé	
TIATURI AI : Aide à l'immersion professionnelle	Toute entreprise de droit privé ayant un numéro Tahiti	Ce stage a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, cherchant une immersion professionnelle leur permettant de répondre à l'exigence d'un contrat de travail ou d'apprentissage afin de développer les savoir-être et compétences transversales nécessaires à l'entrée dans la vie active. Durée : 3 mois. Indemnités Sans diplôme : 60.000 F CFP, Niveau BAC/CAP/BEP : 80.000 F CFP, Niveau supérieur à BAC jusqu'à BAC+2 : 100.000 F CFP, Niveau à partir de BAC+3 et plus : 120 000 F CFP.	
TIATURI AMO Aide à la mobilisation opérationnelle des compétences	Toute entreprise de droit privé ayant un numéro Tahiti	Ce stage a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi, cherchant à réaliser un projet professionnel nécessitant le développement de compétences en milieu professionnel et d'acquérir l'expérience manquante pour intégrer le marché du travail. Durée : 8 mois. Indemnités : Sans diplôme : 60.000 F CFP,,Niveau BAC/CAP/BEP : 80.000 F CFP, Niveau supérieur à BAC jusqu'à BAC+2 : 100.000 F CFP, Niveau à partir de BAC+3 et plus : 120 000 F CFP.	
SITH Stage d'Insertion Travailleur Handicapé	Toute entreprise de droit privé ayant un numéro Tahiti	Favoriser l'orientation et l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés par une immersion dans le monde du travail durant une période de stage. Nature : Aide mensuelle de 80.000 FCFP pour un stagiaire de 18 à 30 ans et 100.000 FCFP pour un stagiaire de + 30 ans pour 35h /semaine et Etre reconnu travailleur handicapé par la Commission d'Orientation Technique et de Reclassement Professionnel	
EMPRUNTS & TAUX BONIFIES			
Accompagnement et Micro Crédit ADIE Association pour le Droit à l'Initiative Économique	Tous secteurs (pêche, jardinage, agriculture, couture, artisanat, ...	Prêt micro crédit professionnel jusqu'à 1 700 000 XPF. Prêt d'apport en capital (selon conditions d'éligibilité) gratuit Accompagnement	ADIE 20 rue Gauguin, Immeuble Gauguin. 2ème étage Tél. 40 53 44 23 Email : polynesie@adie.org www.adie.org

SOGEFOM AFD	Secteur d’activité autre que l’intermédiation financière, la promotion ou la location immobilière. Effectif : moins de 250 salariés. CA annuel : moins de 5,967 milliards	Garantie partielle, jusqu’à hauteur maximum de 179 M XPF, sur les concours bancaires suivants : - Crédit court terme (trésorerie, crédit de campagne, crédit-relais), - Crédit d’investissement, - Crédit-bail (sous condition que la société de crédit-bail soit détenue à 100 % par l’un des actionnaires), - Crédit de haut de bilan - Crédit de restructuration. Cette garantie doit être demandée uniquement par la Banque à la SOGEFOM lors de l’instruction du crédit.	SOGEFOM AFD Immeuble Hokule'a 2 rue Cook - Paofai Tél. 40 54 46 00 - Fax 40 54 46 01 Email : afdpapeete@afd.fr
Prêts participatifs	Tous secteurs hors activités Bancaires, Assurances, Immobilier	Prêts à la création, au développement, à la transmission d'entreprise, aux entreprises en difficultés passagères, au secteur primaire, à l'innovation et au développement durable. Montant du prêt : à partir de 2 000 000 FCFP Taux à partir de 2 %. Durée de 1 à 7 ans, différé possible de 24 mois	SOFIDEP - Société de Financement du Développement de la Polynésie 15-17 rue du Dr CASSIAU Immeuble GONDRAND Tél : 40 50 93 30 Email : info@sofidep.pf www.sofidep.pf
Prêt d'honneur Initiative	Tous secteurs sauf spéculation financière ou immobilière, professions libérales réglementées et AirBnB	Prêt à la personne pour un projet professionnel, à taux 0, sans garantie ni frais de dossier, de 500 KXPF à 2,5 MXPF max selon le secteur d'activité, co-financement obligatoire Banque et/ou Sofidep, pour un budget d’investissement au moins égal à 2MXPF, remboursable sur 24 à 60 mois (selon le secteur), avec différé possible de 3 à 12 mois (selon le secteur), souscription à une assurance PTIA Incapacité Décès. Prêt venant apporter ou consolider les fonds propres du porteur. Suivi trimestriel obligatoire avec un parrainage optionnel.	INITIATIVE POLYNESIE FRANCAISE Centre Vaima, 4ème étage (Bureau 117 - 98714 Papeete) Tel : 40 57 09 19 Email : contact@initiative-pf.com www.initiative-pf.com
Prêt d'honneur Agriculture	Secteur agricole	Prêt de 500 KPF à 4 MXPF, avec conditions du Prêt d'honneur standard	
Prêt d'honneur Industrie de transformation	Secteur de l'industrie	Prêt de 500 KPF à 4 MXPF, avec conditions du Prêt d'honneur standard	
Prêt d'honneur Développement Eco-durable	Tous secteurs avec projet s’inscrivant dans une démarche éco-durable	Prêt de 500 KPF à 3 MXPF, avec conditions du Prêt d'honneur standard Label Initiative Remarquable	
DISPOSITIF	SECTEURS ELIGIBLES	CONDITIONS	
INCITATIONS FISCALES			
DEFISCALISATION LODEOM Loi pour le Développement Economique des Outre-Mer	Secteurs dits " <i>productifs</i> "	Pour le secteur Productif : toutes les activités sauf : le commerce, la restauration (à l'exclusion des restaurants de tourisme classés), la livraison, le conseil ou l'expertise, la recherche et le développement, l'éducation et la santé, la banque, la finance et l'assurance, les activités associatives, postales, loisirs, sportives et culturelles. L'aide fiscale bénéficie à des contribuables fiscalement domiciliés en France métropolitaine lorsqu’ils participent au financement des investissements éligibles	CABINETS DE DEFISCALISATION
DEFISCALISATION LOCALE	Construction, Pêche, industrie agroalimentaires, Projets à vocation touristique	Crédit d'Impôt (IT ou IS) ou avantage fiscal selon le régime d'investissement. Niveaux d'intervention variables en fonction du secteur, systématiquement soumis à agrément préalable. Cumul possible avec la LODEOM	DIRECTION DES IMPÔTS ET DES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES Tél : 40 46 13 87 Email : defiscalisation.dicp@administration.gov.pf AGENCE DE DEVELOPEMENT ECONOMIQUE Tél : 40.505.600 Email : secretariat.ade@administration.gov.pf
Ateliers-Relais Moorea-Vaiare, Taravao	Activités de Transformation , de Production et de Service <i>(Négoce et Stockage exclus)</i>	Priorité aux entreprises en phase de création. Durée maximale d'occupation: 30 mois Surfaces: 25, 31 et 83m² Redevances locatives progressives: de 12 850 Xfp à 116 620 Xfp	CCISM https://www.ccism.pf/la-ccism/se-developper/votre-local-avec-nos-ateliers-relais/les-ateliers-relais-en-pratique Tél : 40 47 27 47 Email : entreprises@ccism.pf
AIDES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES - DÉVELOPPEMENT DURABLE & SÉCURITÉ			
"Outils plus sûrs"	Tous secteurs, avec ciblage plus particulier sur le BTP	Aide à l'achat de matériel de sécurité ciblé et conforme aux normes (jusqu'à 50% d'aide financière) : aspirateurs à poussières, coffrets électriques mobiles de chantier, échafaudages, appareils de protection respiratoire, plateformes individuelles roulantes pour le travail en hauteur, monte-matériaux, lève-panneaux	CAISSE DE PREVOYANCE SOCIALE Service Prévention des Risques Professionnels Tel : 40 41 68 67 Email : prp@cps.pf www.cps.pf
Prise en charge du fret maritime par le Pays	les artisans, les commerçants, les éleveurs et agriculteurs, et les groupements de producteurs des îles autres que Tahiti	Le fret est pris en charge de Tahiti vers les îles, pour les : - Des produits de première nécessité (PPN) ; - De l’eau destinée aux îles de Tuamotu-Gambier ; - Certains matériaux de construction (ciment, bois de sapin traité, Pinex, etc.) ; - Des produits destinés à l'agriculture et à l’aquaculture (fertilisants, ombrières, etc.) ; - Des produits contribuant à l’amélioration des conditions de vie matérielles des ménages (certains produits alimentaires) ; - Certains produits nécessaires à l’activité des boulangers ou pâtisseries.	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES ECONOMIQUES (DGAE) Fare Ute Bâtiment des Affaires Economiques (1er étage) Tél : 40 50 97 97
ADEME	TPE, PME, Grandes entreprises tous secteurs : agriculture, industrie, commerce, services- y compris le tertiaire et les transports Thématiques : efficacité énergétique & déchets.	- L’ADEME finance les études préalables (pré diagnostic, diagnostic, étude de faisabilité), fournit un appui technique (cahier des charges, guides, prestataires), puis peut soutenir les investissements	ADEME Bâtiment Bruat - Haut-commissariat BP 115 - 98 713 Papeete Tel : 40 46 84 70 Email : ademe.polynesie@ademe.fr
CONTACTS CCISM : 40 47 27 00 / 40 47 27 47 - entreprises@ccism.pf - www.ccism.pf			